

### **Cadre général**

Axes et objectifs de référence : Axe 3

#### ***Renforcer les solidarités en direction des familles et des enfants***

« Contribuer au développement équilibré de modes d'accueil de la petite enfance adaptés aux besoins des familles et des territoires, et mieux prendre en compte les territoires sensibles et les publics en précarité. »

Direction// service ou pôle d'affectation :

Direction de l'enfance et de la famille / Service de protection maternelle et infantile (PMI)

Référence au programme, schéma, mission existant : Missions PMI, schéma enfance et famille

Description de l'action actuelle : Information des parents sur les possibilités d'accueil chez les assistantes maternelles agréées par contact téléphonique, rencontres avec les professionnelles de PMI, remise de listes (support papier)...

Envoi de listes d'assistantes maternelles aux mairies (obligation légale) par supports papier.

Difficultés de renseigner sur les possibilités d'accueil en temps réel.

### **Description du projet**

Objectifs :

- Dématérialiser les recherches d'assistantes maternelles pour les parents
- Offrir une information complète aux parents (informations générales et possibilités d'accueil à partir d'une recherche ciblée (communes et critères/assistante maternelle) )
- Responsabiliser les assistantes maternelles.

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible* :

Parents de jeunes enfants en recherche d'une solution d'accueil.

Assistantes maternelles agréées souhaitant faire connaître leurs possibilités d'accueil (conditions d'accueil, disponibilité)

2. *Présentation du contenu du projet* :

Création d'un site internet spécifique permettant aux assistantes maternelles de déclarer elle-mêmes leur disponibilité et leur profil (cf : mise en œuvre dans les Côtes d'Armor).

Ce dispositif dématérialisé constitue un moyen de communication mis à disposition des assistantes maternelles pour se faire connaître et faire connaître leur métier, mais également un moyen facile et pratique pour les parents en recherche d'assistante maternelle de disposer d'informations précises sur les conditions d'accueil offertes et les disponibilités en temps réel.

Ce site facilite l'accès des parents à une information fiabilisée par les assistantes maternelles elles-mêmes, évite des déplacements et la production de listes sur papier qui aujourd'hui ne peuvent être actualisées en temps réel.

Ce site permet en outre de faire connaître les missions et actions du Conseil général dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants par une information généraliste en page d'accueil par exemple.

Plusieurs départements ont mis en ligne des sites de ce type dont ce projet peut s'inspirer.

3. *Moyens et coûts* :

- 1 logiciel spécifique, 1 maintenance.
- Un personnel du service de PMI pour assurer le lancement de l'action et un suivi régulier 0,5 ETP
- Des interventions des services informatique et «portail» du Conseil général pour la réalisation du site (cahier des charges, mise en œuvre du site, suivi, liaisons, maintenance...)

Outre les aspects matériels et humains liés à la mise en œuvre de ce projet, une large information auprès des assistantes maternelles, du public concerné, des relais assistantes maternelles, des CAF et des municipalités sera nécessaire. Il y a donc lieu de prévoir un budget communication, mais également des temps de rencontre avec les assistantes maternelles et/ou leurs représentants pour créer un véritable partenariat et une participation active des assistantes maternelles du département à la réalisation et la vie de ce site.

Modifications proposées par rapport à l'existant :

Création totale, actuellement seule la gestion de l'agrément est informatisée mais non accessible à l'externe.

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

Projet à élaborer . Etude à mener sur les logiciels existants et les réalisations d'autres départements en lien avec le SSI, définition du contenu du site et des modalités de mise à jour en lien avec les représentants des assistants maternels, cahier des charges...

Indicateurs de suivis :

Nombre d'assistantes maternelles gérant elles-mêmes leur disponibilité  
Nombre de connexions.

Délais : Lancement de la réflexion 4<sup>ème</sup> trimestre 2006  
Mise en ligne du site fin 2007

**Acteurs**

Elu référent : P. ADAM

Chef de projet/Référent : I. LE GOUILL/G. LE GALL BATHANY, A. CHANE

Partenaires internes : Service informatique, service portail

Partenaires externes : Société informatique (logiciel) / CAF / Assistantes maternelles / Municipalités